

**Conseil d'administration**  
**Musée du Louvre-Lens**  
**Mardi 7 décembre 2021**

**Compte rendu de la réunion**

**Ordre du jour**

<b>I. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil d'administration en date du 9 novembre 2021</b>	<b>3</b>
<b>II. Point d'actualité</b>	<b>4</b>
<b>III. Présentation de l'exposition « Hiéroglyphes »</b>	<b>19</b>
<b>IV. Délibérations</b>	<b>29</b>
1. Budget primitif pour 2022	29
2. Evolution de la grille tarifaire	34
3. Ouverture d'une autorisation d'engagement pour l'exposition « Hiéroglyphes »	38
4. Lignes directrices de gestion des ressources humaines	38
5. Liste des emplois susceptibles d'être occupés par des agents contractuels	39
6. Régime indemnitaire de la filière technique	39
7. Forfait mobilités durables	40
8. Convention avec le Centre de Gestion pour la mise à disposition de personnel pour les réalisations des missions d'ACFI (agent chargé de la fonction d'inspection)	41
<b>V. Etat des conventions/marchés conclus depuis le dernier Conseil d'administration</b>	<b>41</b>
<b>VI. Questions diverses</b>	<b>41</b>

Étaient présents :

**Sabine BANACH-FINEZ**, Conseillère régionale Hauts-de-France

**Valérie BIEGALSKI**, Conseillère régionale Hauts-de-France

**Bruno CLAVET**, Conseiller régional Hauts-de-France

**Aurore COLSON**, Conseillère régionale Hauts-de-France

**Valérie CUVILLIER**, Conseillère départementale Pas-de-Calais

**François DECOSTER**, Vice-Président du Conseil régional Hauts-de-France

**Dominique DE FONT-REAULX**, Directrice de la médiation et de la programmation culturelles au Musée du Louvre

**Laurence DES CARS**, Présidente-Directrice du Musée du Louvre

**Jannic DURAND**, Directeur du département des Objets d'Art du Musée du Louvre

**Nicolas FEAU**, Conseiller auprès de la Directrice en charge des questions territoriales du Musée du Louvre

**Yannick LINTZ**, Directrice du département des Arts de l'Islam du Musée du Louvre

**Jean-Paul MULOT**, Conseiller régional Hauts-de-France

**Hilaire MULTON**, Directeur régional des Affaires culturelles

**Kim PHAM**, Administrateur Général du Musée du Louvre

**Jean-François RAFFY**, Sous-préfet de Lens

**Lucie RIBEIRO**, Représentante du personnel du Musée du Louvre-Lens

**Sylvain ROBERT**, Maire de Lens

**Francis STEINBOCK**, Administrateur Général Adjoint du Musée du Louvre

**Marine TONDELIER**, Conseillère régionale Hauts-de-France

**Lorraine VILAIN**, Représentante du personnel du Musée du Louvre-Lens

Étaient également présents :

**Marie LAVANDIER**, Directrice du Musée du Louvre-Lens

**Rémi MAILLARD**, Administrateur Général du Musée du Louvre-Lens

**Virginie LABROCHE**, Responsable de la programmation Arts vivants et grands événements au Musée du Louvre-Lens

**Vincent RONDOT**, Directeur du département des Antiquités égyptiennes du Musée du Louvre

**Frank ZERDOUMI**, Gestionnaire de la vie institutionnelle et juridique du Musée du Louvre-Lens

Étaient excusés :

**Jean-Jacques AILLAGON**, Personnalité qualifiée

**Anne-Laure BEATRIX**, Administratrice Générale Adjointe du Musée du Louvre

**Xavier BERTRAND**, Président du Conseil régional Hauts-de-France

**Laure DALON**, Personnalité qualifiée, Directrice des musées d'Amiens

**Mady DORCHIES**, Conseillère régionale Hauts-de-France

**Jean-Yves LARROUTUROU**, Personnalité qualifiée

**Georges-François LECLERC**, Préfet de la Région Hauts-de-France

**Vincent POMARÈDE**, Directeur de la Médiation et de la Programmation culturelle du Musée du Louvre

**Ariane THOMAS**, Directrice du département des Antiquités orientales du Musée du Louvre

*La séance, présidée par Laurence DES CARS, est ouverte à 14 heures 05.*

**Mme DES CARS.** – Bonjour à toutes et à tous. Je vous propose de commencer cette séance du Conseil d'administration du Louvre-Lens. Nous avons quelques retardataires, le Vice-Président DECOSTER, Jean-Paul MULOT, le maire de Lens aussi qui doit nous rejoindre d'ici quelques instants. Néanmoins, nous avons atteint le quorum. Cela nous permet de tenir notre séance.

Je vous propose de désigner comme secrétaire de séance Sabine FINEZ.

*(Mme BANACH-FINEZ est désignée secrétaire de séance.)*

Je lui passe la parole pour faire l'appel, pour que les choses soient tout à fait claires.

*(Mme BANACH-FINEZ procède à l'appel des présents.)*

**Mme BANACH FINEZ.** – Jean-Jacques AILLAGON, excusé, donne pouvoir à Madame la Présidente. Anne-Laure BEATRIX, excusée, donne pouvoir à Nicolas FEAU. Xavier BERTRAND, excusé, donne pouvoir à François DECOSTER. Laure DALON, excusée, donne pouvoir à Kim PHAM. Jean-Yves LARROUTUROU, excusé, donne pouvoir à Hilaire MULTON. Georges-François LECLERC, excusé, est représenté par notre sous-préfet, Jean-François RAFFY. Vincent POMARÈDE, excusé, donne pouvoir à Dominique DE FONT-REAUXX. Ariane THOMAS, excusée, donne pouvoir à Yannick LINTZ.

## **I. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil d'administration en date du 9 novembre 2021**

**Mme DES CARS.** – Merci beaucoup. Si vous le voulez bien, nous passons au premier point de l'ordre du jour qui est traditionnellement l'approbation du compte rendu de la réunion du dernier Conseil d'administration en date du 9 novembre 2021. Y a-t-il des remarques ou des demandes de correction sur ce procès-verbal ?

S'il n'y a pas de remarque ou de demande de correction, nous procédons au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

*Le compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 9 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.*

## II. Point d'actualité

**Mme DES CARS.** – Nous passons au point 2 qui concerne les points d'actualité avec, entre autres, des nouvelles de l'admirable exposition *Les Louvre de Pablo Picasso*, l'évolution de la situation sanitaire, ce qui est un peu moins réjouissant, et les perspectives qui sont apparues à l'issue du séminaire de direction du mois d'octobre. Nous pourrions revenir sur la programmation des 10 ans, la programmation Arts vivants du printemps 2022. Pour tous ces points et peut-être d'autres, je cède la parole à la directive, Marie LAVANDIER.

(Un document PowerPoint est projeté.)

**Mme LAVANDIER.** – Merci beaucoup, Madame la Présidente. Nous allons commencer par *Les Louvre de Pablo Picasso*. Nous ne sommes pas à près de 48 000 entrées d'ailleurs, mais nous sommes à plus de 48 000 entrées au 5 décembre. Nous sommes à plus de 1 000 visiteurs par jour avec, à 54 jours d'ouverture au public, une exposition qui se positionne en quatrième exposition la plus fréquentée à aujourd'hui, pour la même période d'ouverture, depuis l'inauguration du Musée, après *Homère*, *Renaissance* et *l'Europe de Rubens* qui s'échelonnaient entre 58 000 et 51 000 à la même date.

C'est une fréquentation qui, eu égard au contexte évidemment, nous satisfait totalement et même nous rassure, nonobstant l'évolution de la situation ces derniers jours.

Nous avons regardé d'un peu plus près, comme d'habitude, et interrogé nos publics. 99 % des visiteurs se déclarent satisfaits ou très satisfaits de cette exposition, avec un profil des visiteurs lié à la fréquentation supérieure à d'habitude.

Il convient de toujours prendre les approches par proportion avec prudence.

L'âge moyen est de 51 ans.

C'est plus jeune que le visitorat de l'exposition *Les Tables du pouvoir* qui s'établissait à 55 ans, mais plus vieux que celui de *Soleils noirs* à 47 ans en moyenne.

Vous vous rappelez que nous avons remarqué un rajeunissement assez important au moment de la réouverture post-confinement.

Encore une fois, mais je pense que c'est à cause des publics qui viennent en plus, nous avons plus de catégories socioprofessionnelles supérieures que d'habitude, puisqu'elles s'établissent pour cette exposition à 24 %, 23 % de retraités, 13 % de professions intermédiaires et 21 % d'employés et ouvriers.

Ce chiffre, proportionnellement, est un peu moins important que sur les dernières expositions où il s'établissait pour *Les Tables du pouvoir* à 28 % et pour *Soleils noirs* à 31 %. Je vous rappelle que la moyenne nationale employés ouvriers est à 13 %, 12 % d'employés dans les musées français et 1 % d'ouvriers. Nous restons 8 points au-dessus de la moyenne

française. Encore une fois, je pense que cette évolution des catégories socioprofessionnelles est liée au public qui vient en plus pour cette exposition *Picasso*.

C'est un public qui est aussi plutôt familier des musées avec deux visiteurs sur trois qui ont visité un Musée ou une exposition dans les douze derniers mois.

28 % ont visité un Musée ou une exposition dans les cinq dernières années et 7 % n'ont jamais ou au moins une fois dans leur vie visité un Musée.

La provenance des visiteurs – il n'y a pas de mystère –, elle est très largement française.

92 % des visiteurs viennent de France. Pourtant, il y a une certaine résistance de la fréquentation internationale du Musée avec quand même 35 pays différents venus des cinq continents qui ont déjà vu cette exposition. C'est un chiffre révélateur : une vingtaine de Japonais depuis l'ouverture de l'exposition *versus* d'habitude entre deux et trois Japonais par jour en moyenne au Musée du Louvre-Lens. Plus majoritairement, les publics européens sont timidement au rendez-vous avec presque 3 000 Belges et 350 Néerlandais, une centaine d'Allemands et une autre centaine de Britanniques.

Ils reviennent, mais évidemment un peu timidement. Bref, pour l'instant, c'est une fréquentation assez réjouissante, honnêtement, d'une exposition qui le mérite et qui, vous le savez, a été déplacée d'un an pour trouver son public.

Deuxième point, je souhaitais évoquer l'impact de la situation sanitaire sur l'activité de notre Musée, avec l'évolution récente. Nous avons réimposé, conformément aux directives, le port du masque à l'intérieur du Musée. Il faut savoir qu'il était, *de facto*, imposé dans le Musée. Il y a quelques annulations de groupes scolaires, mais cela reste relativement modeste et c'est davantage lié à des fermetures de classe qu'à des annulations *a priori* de visites dans des sites culturels. Nous n'observons cependant pas de baisse notable de la courbe de fréquentation.

Nous commençons à porter une attention particulière à tout ce qui est événementiel, les moments de convivialité, en particulier ce matin un moment avec Pôle emploi où le cocktail a été annulé.

Ces évolutions du protocole sanitaire nous rappellent évidemment que cette crise nous bouleverse. Les rapports à la Culture, les rapports au Musée, les rapports aux objets aussi sont en train de se redéfinir. Nous l'avons beaucoup vu à la réouverture après le premier confinement, de manière d'ailleurs assez émouvante. Les musées ont expérimenté. Je vous en ai parlé largement en ce qui concerne le Louvre-Lens. Ils ont appris de cette crise.

Avec le Comité de direction du Musée du Louvre-Lens, dans un premier temps, nous avons ressenti le besoin de réinterroger notre pratique, notre pensée aussi, en séminaire au mois d'octobre. Ce sont des réflexions que nous allons partager avec l'ensemble de

l'équipe dès demain. Je trouvais que cette réinterrogation de l'ordre de nos priorités, ce regard sur certaines lacunes qui ont été mises en lumière pendant la crise, c'était peut-être intéressant de vous les partager.

Ce sera le troisième point de ce point d'actualité, avec un titre très « Louvre-Lens » : « pour une régénération du Louvre-Lens après la crise sanitaire ». En tout cas, dans la volonté de repositionner, le cas échéant, d'approfondir notre projet scientifique et culturel, nous avons travaillé et fait émerger quelques objectifs à court ou moyen terme de renforcement de notre projet scientifique et culturel.

D'abord, il convient de continuer à interroger nos manières de faire l'exposition autrement et d'approfondir encore ce Musée du Louvre-Lens qui est un lieu fondamentalement d'expérimentation de la manière de montrer l'Art, de montrer l'histoire aussi et de les faire vivre, avec un des objectifs principaux qui reste de toucher ce public peu familier des grandes expositions ou des collections du Musée du Louvre.

Les principaux axes de travail qui en émergent consistent soit à approfondir, soit à modéliser, soit à expérimenter des choses nouvelles dans chacun des axes proposés.

J'évoquerai juste quelques points saillants.

En premier axe, il convient de travailler sur une charte scénographique, dont nous ne sommes pas dotés pour l'instant. Vous savez que nous travaillons régulièrement avec des scénographes extérieurs.

Ce serait une charte scénographique qui permette d'insister systématiquement sur des choses qui peuvent être oubliées, dans la mise en œuvre de nos projets d'exposition parfois, en particulier tout ce qui est Accueil du Musée, application ou amélioration des normes de confort, écoconception des expositions.

Ce serait aussi une charte pour nos commissaires. Là encore, la dynamique des expositions temporaires au Louvre-Lens repose sur des commissaires extérieurs qui sont invités et qui parfois sont plus ou moins sensibles. Certains le sont énormément, contrairement à ce que l'on peut penser, mais d'autres sont moins sensibles aux questions de médiation, aux questions numériques, et évidemment, parfois peu informés aussi d'un certain nombre d'axes de développement de l'image du Louvre-Lens à travers les expositions. Je pense notamment à l'intégration du cinéma dès le synopsis de l'exposition.

En outre, nous pourrions interroger la possibilité d'intégrer des espaces numériques immersifs, de réalité augmentée, à nos expositions. Nous ne pensons pas seulement à la médiation, mais aussi à l'art numérique qui est peu présent dans nos expositions aujourd'hui.

Autre question écologique, mais aussi économique, nous pourrions essayer d'internaliser la conception scénographique de nos expositions temporaires, une fois sur deux en moyenne.

Sur ce qui concerne les thématiques, nous avons besoin d'échanger avec nos collègues du Louvre qui ont une démarche réflexive évidemment parallèle, avec qui nous sommes intrinsèquement liés. Toutefois, nous allons maintenir, vous le savez, déjà pour les deux prochaines années, des expositions qui ouvrent sur des thèmes contemporains : paysage, être végétal et monde souterrain sur l'écologie, animaux fantastiques sur l'imaginaire et l'hybridité.

Nous nous sommes interrogés aussi sur cette exposition *Amour* en 2018 par exemple.

Je vais vous faire une confession.

Aujourd'hui, nous ne ferions pas du tout la même exposition. Nous nous interrogeons sur l'opportunité, par exemple, de faire un *Amour II* dans les années qui viennent. Des choses comme ça sont apparues à l'occasion de ce séminaire, qui me semblent intéressantes à évoquer devant vous.

Le deuxième axe, c'est « continuer à croiser les mondes pour une réelle démocratisation culturelle », continuer à repenser la place du Musée dans la vie des gens, dans nos vies, en l'intégrant au cœur d'un dispositif ouvert, et relever le défi de la participation de tous les habitants. Nous avons évoqué la nécessité de redéfinir certaines cibles, évidemment la jeunesse très abîmée par la crise, une jeunesse qui bouge beaucoup aussi. Vous avez, peut-être, lu un ou deux des livres qui sont sortis récemment, qui montrent que nous avons une jeunesse qui est en train d'évoluer beaucoup dans la conception de son rapport au monde.

Nous allons travailler davantage en direction des jeunes par la participation et l'implication accrue de ces publics.

L'autre point, je vous en parlais tout à l'heure, c'est la population ouvrière qui représente aujourd'hui 1 % de la fréquentation. Nous sommes dans la moyenne nationale de fréquentation des musées.

Cependant, je pense que nous ne pouvons pas nous satisfaire de cela. Le public ouvrier existe et il ne vient toujours pas dans les musées. Nous allons travailler sur un projet pilote en 2022-2023 pour nous adresser davantage à ce public.

Un musée aussi plus participatif avec, nous l'avons déjà évoqué, le projet d'une exposition participative en 2022, dont véritablement le commissariat va être confié à de jeunes décrocheurs.

Je souligne également un concours d'écriture. Nous allons publier pour la première fois un livre sur l'Architecture de ce Musée.

Au cœur de ce livre, nous souhaitons donner la parole à un écrivain qui ne le soit pas, quelqu'un du public dont le texte aura été choisi et qui écrira sa relation avec cette architecture très particulière.

Par ailleurs, un sujet qui me tracasse et qui nous tracasse depuis longtemps, c'est celui du bénévolat, qui dans des territoires comme le nôtre parfois peut changer la vie de quelqu'un, bénévolat qui est un sujet délicat aussi.

Le bénévolat implique de ne pas rémunérer.

C'est un sujet sur lequel nous avons besoin de travailler, un sujet en tout cas que nous avons décidé de poser sur la table. Nous allons y travailler en 2022.

Sur la transdisciplinarité, nous allons modéliser et mettre en œuvre une politique de résidence d'artistes.

Je me tourne vers François qui n'est pas encore là.

C'est quelque chose à quoi il était très attaché déjà depuis plusieurs années ici sur le territoire et en particulier au Louvre-Lens, une politique de résidence d'artistes, mais pas seulement, d'intellectuels et de chercheurs au Musée du Louvre-Lens qui est, à mon avis, essentiel à développer. Je souligne aussi, même si nous en avons déjà parlé, le développement de la danse au Musée du Louvre-Lens.

Repousser les frontières du Musée, c'est approfondir encore notre ambition d'être présent sur le territoire, d'aller vers ceux qui ne peuvent pas se rendre au Musée, avec une réflexion sur de nouveaux formats hors les murs, peut-être avec des œuvres du Louvre ou de musées régionaux qui nous ont déjà annoncé qu'ils seraient au rendez-vous dans de nouveaux lieux.

Nous pensons en particulier à des lieux industriels.

Nous avons un nouveau projet aussi touristique avec un public qui est à reconquérir au lendemain de la crise sanitaire, avec quand même, car il faut voir les choses en face, un public international qui vient trop rarement et trop lentement en tout cas sur ce territoire et au Louvre-Lens.

Nous avons quelques projets, dont un en cours de développement avec le département, un Egyptobus, des projets de médiation mobile qui permettront d'aller loin, et des projets de type *pop-up* qui devraient nous permettre, si nous trouvons des financements, d'être présents dans les capitales européennes.

En termes de rayonnement aussi, nous allons travailler sur ce projet de hub muséal, avec le centre des réserves du Musée du Louvre à Liévin, mais aussi l'Institut national du patrimoine avec pour vocation de créer une plateforme de formation à l'échelle européenne.



Nous souhaitons accroître encore le confort, l'hospitalité et l'accueil de notre Musée. Selon le rapport Musée du XXI<sup>ème</sup> siècle, 89 % des Français disaient espérer un Musée plus convivial et plus vivant.

C'est un chiffre qui nous a fait très mal à l'époque en 2017. Il convient de réaffirmer que l'hospitalité doit rester au cœur de nos préoccupations muséales. Cela passe par les espaces d'exposition temporaire avec cette charte scénographique, ça passera par une redistribution des espaces du hall pour 2024. J'aurai l'occasion de vous présenter le projet. Ça passera par des espaces dans le parc, espaces abrités, puisque tous nos espaces impartis aux repas sur place sont insuffisants aujourd'hui, parce qu'aussi la crise sanitaire a changé la capacité à proposer des regroupements très rapprochés à l'intérieur des bâtiments.

Nous allons également doter le parc d'équipements ludiques à qualité artistique. Vous savez que nous avons beaucoup travaillé sur le parc.

Maintenant, il y a des bancs, des poubelles, il y a des sculptures, de l'Art, mais les jeux continuent à faire défaut.

Nous vous avons parlé de notre interrogation sur les effets de seuil et sur les seuils que les visiteurs doivent franchir.

En particulier, nous allons travailler sur les modalités de contrôle aux rayons X à l'entrée du Musée, ainsi sur la question de la douane de la Galerie du temps, des dossiers qui doivent passer évidemment par des interrogations, des expérimentations.

Cependant, c'est une réflexion que, je pense, aujourd'hui il faut mener.

Nous devons modéliser le Musée responsable.

L'éveil des consciences à l'écologie et à l'égalité entre femmes et hommes induit, nous le voyons, de nouvelles façons de penser, de nouveaux comportements, de nouvelles façons d'habiter le monde que le Musée intègre très volontairement.

Il faut aller probablement plus loin, en tout cas formaliser. Nous travaillons sur la charte écologique déjà depuis plusieurs années et elle est sur le point d'aboutir.

Sur l'ajustement de la posture du Musée, peut-être que nous boirons moins de champagne à nos inaugurations, si tant est que vous en buviez.

De même, nous souhaitons améliorer l'offre commerciale dans le Musée, dans le cadre de la remise en concurrence – nous en avons parlé – des occupations et des délégations de service public (restaurant, cafétéria, librairie-boutique), pour aller vers des circuits courts et sourcés.

Sur l'écologie, il convient de travailler sur la réduction progressive de l'empreinte carbone du Musée.

L'avantage, c'est que c'est vertueux et, en plus, vous le savez, cela fait des économies.

C'est très bien quand on a des logiques vertueuses doubles. Sur ce point, j'aimerais que nous puissions réinterroger les normes climatiques des espaces d'exposition, bien entendu, en relation avec le Musée du Louvre, mais je crois que la communauté nationale et internationale des musées – je parle aussi avec mon ancienne casquette de Directrice de Centre de recherche et de restauration des musées de France – a beaucoup à gagner à ces réflexions sur lesquelles, honnêtement, énormément d'études s'avèrent disponibles. Il faut passer un cap.

C'est très difficile pour nous. Nous avons tous été nourris à des normes qui ont été définies après la Seconde Guerre mondiale par un Ecossais qui a imposé au monde entier des normes qui correspondent au climat écossais. Je ne sais pas s'il est très différent de celui qui règne ici, mais nous avons des champs de travail intéressants. Nous avons un plan de déplacement des agents dont Rémi va vous parler et, en relation avec l'exposition *Etre végétal*, un forum sur l'écologie en 2024.

Sur l'égalité, je souligne l'installation d'un correspondant égalité au sein de l'établissement.

C'est sur le point d'être fait.

Sur la santé, là, nous avons vraiment besoin de franchir une marche.

Nous avons été longtemps très en avance. Nous le sommes un peu moins en ce moment. Vraiment, nous allons réfléchir à l'intégration plus systématique de l'Art thérapie dans les opérations que nous menons avec les professionnels de santé et contribuer à la réflexion sur la prescription médicale de la visite de lieux culturels.

Sur le thème « outiller et moderniser nos fonctionnements », nous allons mettre en place une charte du management. Sur « réviser nos démarches transversales », je vous ai déjà parlé des groupes Actions du personnel pour leur donner plus de visibilité et d'efficacité.

Sur « Améliorer nos outils de pilotage et de suivi », nous aurons l'occasion de vous en parler au cours d'autres séances avec Rémi.

En outre, nous allons définir une politique de transparence à l'interne et à l'externe qui nous permette de diffuser plus largement, notamment nombre des données issues de l'observatoire des publics que nous partageons ici, réfléchir à l'open data pour ces données relatives à l'activité du Musée.

La révision du modèle économique, nous en reparlerons dans d'autres contextes, notamment tout à l'heure dans la perspective tarifaire. Quant au travail sur la gouvernance,

nous l'avons aussi déjà évoqué ici avec une révision des statuts qui implique un dialogue avec les parties prenantes évidemment.

Par ailleurs, je souligne une optimisation des dispositifs de consultation des publics à l'amont des expositions, la mise en place d'un collège d'experts pluridisciplinaires qui était au projet scientifique et culturel et l'entrée progressive des publics dans la gouvernance, tout cela pour qu'en 2030 le Louvre-Lens devienne encore plus cette plateforme artistique et culturelle qui soit à la fois traversée et actrice des évolutions sociétales.

Pourquoi maintenant ?

Il y a la crise sanitaire bien sûr, mais il y a aussi les 10 ans du Louvre-Lens.

C'est un moment important. Nous l'avons évoqué la dernière fois. Nous aimerions en faire un événement pivot qui conclut l'épisode de la crise sanitaire, mais qui ouvre aussi sur ce Musée plus conscient de son propre impact. L'idée, pour nos 10 ans, c'est d'accomplir quelques projets rêvés (je vous ai parlé de l'exposition participative) depuis la naissance du Musée, que la maturité du Musée rend désormais possible. Toutefois, nous voudrions aussi un anniversaire qui engage symboliquement et concrètement des dynamiques qui soient réinventées et inspirées par les publics et le bassin minier.

D'abord, je vous prie d'excuser Magalie VERNET qui aurait dû vous présenter nos 10 ans, parce qu'elle est chez elle avec un de ses enfants dont la classe est fermée. Elle a hâte de nous rejoindre. Elle revient dans deux jours. Je vais vous présenter rapidement ce dossier *J'ai 10 ans*. Vous voyez d'ores et déjà la campagne de communication. Nous allons travailler avec la Mission bassin minier pour véritablement partager cet anniversaire.

L'anniversaire, ça a été une méthodologie Louvre-Lens, originale, partagée avec la Mission bassin minier, mais aussi participative.

Je vais lister quand même les partenaires engagés à ce stade dans l'organisation : l'UNESCO, le Musée du Louvre, l'Association des conservateurs des musées des Hauts-de-France, la Préfecture des Hauts-de-France, le département du Pas-de-Calais, la Région des Hauts-de-France, la communauté d'agglomération Lens-Liévin, la ville de Lens, la ville de Liévin, l'Éducation nationale, l'Université d'Artois, l'École de la deuxième chance, les scènes nationales Culture Commune le Phénix et Tandem, la comédie de Béthune, le 9-9bis, le Centre Arc en Ciel de Liévin, le Colisée de Lens, le Boulon, la Cité des électriciens, le Centre historique minier de Lewarde, le CRT des Hauts-de-France, l'UMIH du Pas-de-Calais, la DRT du Pas-de-Calais, l'OCDE, la Direccte, les Offices de tourisme de Lens-Liévin, de Valenciennes, la CCI des Hauts-de-France.

J'en passe quelques-uns.

Ce ne sont pas des partenaires juste pour faire joli. Ce sont des gens qui ont participé aux réunions préparatoires nombreuses qui ont été tenues.

C'est un fil rouge qui a été retenu par les partenaires. Vous avez ici cette logique de famille du Louvre-Lens. Ce n'est pas exhaustif.

C'est aussi un fil rouge qui a été retenu sur la traversée géographique, la traversée temporelle avec cette perspective des 10 ans, la traversée imaginaire aussi avec ce processus mental. Nous en parlons ce matin dans le cadre de notre opération avec Pôle emploi par lequel les habitants regagnent progressivement la fierté de leur territoire et la capacité à se projeter vers l'avenir. Ce sont des regards croisés sur le bassin minier, notamment cinématographiques, avec un festival du film ouvrier qui est proposé par la Mission bassin minier.

Je vais davantage axer vers les opérations Louvre-Lens de cet anniversaire, avec évidemment le 4 décembre. Vous vous rappelez que le 4 décembre, c'est la Sainte Barbe et que nous avons longtemps fêté notre anniversaire tous les ans de la façon la plus bruyante possible ici au Musée du Louvre-Lens, puisque les premières années, ça compte en anniversaire et après, comme vous le savez aussi bien que moi, on préfère oublier parfois que c'est notre anniversaire. Trêve de plaisanterie, nous avons surtout voulu encourager une volonté du territoire de réhabiliter la Sainte Barbe comme un événement large de ce territoire impliquant les habitants, destiné à devenir un des grands événements nationaux de notre pays.

Nous nous sommes effacés depuis quelques années.

Évidemment, la Sainte Barbe 2022 sera particulière.

Elle sera l'anniversaire à nouveau aussi du Musée du Louvre-Lens avec un long week-end de festivités ininterrompues en particulier avec de la pyrotechnie, du mapping, un concert de Rosemary STANDLEY, un grand bal, un DJ set, et des modalités de visite du Musée inédites, avec une ouverture la nuit entre 2 et 3 heures du matin.

De plus, nous bénéficierons d'actions de médiation tout au long de l'année, un carnaval romain au printemps, *Parc en fête* sport et jeux en lien avec les quartiers politiques de la ville et semaine solidaire à l'été.

À l'automne, nous aurons une programmation hors les murs *Champollion*.

J'ai évoqué ce projet d'Egyptobus.

Il y aura un temps fort aussi pour la rentrée à l'automne avec l'Éducation nationale, à l'échelle du rectorat, avec en particulier une brochure Canopé sur la génération Louvre-Lens, et le lancement d'une classe de collège sciences et art, l'équivalent de CHAM, mais pour les sciences et l'art, qui serait une première en France et que nous sommes en train de modéliser avec le rectorat. L'hiver, nous aurons une exposition participative, une programmation festive et partenariale des 10 ans.

Par ailleurs, un projet touristique original sera mis en place avec les acteurs touristiques.

Il s'est passé beaucoup de choses depuis 10 ans.

C'est l'occasion d'apporter un coup de projecteur sur le travail qui a été accompli ici par l'office du tourisme, mais aussi par les organismes départementaux et régionaux qui portent la politique touristique. Nous aurons des apports également avec des équipements qui sont arrivés pour compléter l'offre. Je pense évidemment à l'hôtel du Louvre-Lens en face de nous, mais il n'est pas le seul. Nous sommes aujourd'hui équipés pour franchir une nouvelle marche avec les acteurs touristiques. Quatre cibles prioritaires ont été établies dans le cadre de cette politique et pour ces quatre cibles, notamment dix propositions de week-ends adaptés qui chacune intègre évidemment un passage obligé par le Musée du Louvre-Lens.

L'autre point qui nous semblait important, c'est de collecter notre propre image, parce que ça peut sembler curieux, mais là encore, plus on est jeune, moins on fait attention à notre histoire et le temps passe vite, efface vite les choses, les acteurs changent.

Il convient donc de travailler sur cette histoire et d'en créer des archives vivantes. Un groupe de travail interne s'en charge au sein du Musée.

Cela permettra aussi d'alimenter la communication autour de ces 10 ans. Je cite trois projets. Un documentaire artistique sera coproduit avec le Fresnoy Studio national des arts pour une approche sensible du Louvre-Lens fondée sur des interviews d'habitants.

Un partenariat avec Nord Littoral va nous permettre six tables rondes sous forme de podcasts autour du projet politique et culturel du Louvre-Lens, de l'histoire du chantier, du rêve à la réalité, du premier projet scientifique et culturel, du faire exposition autrement, du second projet scientifique et culturel et de son rapport au public, et du parc.

Enfin, je cite un livre blanc, une collecte de témoignages écrits durant toute l'année anniversaire qui feront l'objet d'une publication en 2023.

De grands projets sont en développement. J'ai déjà cité l'Egyptobus, en lien avec le Département. Je citerai à nouveau cet ouvrage architectural que nous ambitionnons, notamment dans le cadre de la labellisation qui est en cours « Architecture contemporaine remarquable » pour le Musée du Louvre-Lens. Le directeur nous en dira peut-être quelques mots. De surcroît, il y a la concomitance de cet anniversaire avec les 5 ans du Louvre Abu Dhabi sur lequel nous aurons l'occasion de réfléchir, je l'espère, ensemble.

Les mesures d'impact vont être poursuivies, en particulier avec la plateforme d'intelligence collective d'Euralens.

Je remercie l'implication de cette plateforme qui va poursuivre les mesures de l'évolution et du regard porté sur le bassin minier autour du Louvre-Lens, une structure départementale de développement touristique qui va travailler sur les retombées économiques.

De même, comme vous l'avez vu, la communication est commune avec la Mission bassin minier UNESCO. Nous ne le voyons pas sur la diapositive, mais il y aura aussi des affiches avec évidemment des mineurs, des puits de mine, avec la beauté de cette campagne commune.

Enfin, les 10 ans, ce sera aussi une programmation exceptionnelle de spectacles vivants avec quelques grands noms. Je vous en avais déjà dévoilé quelques-uns il y a trois semaines : Alain SOUCHON, Peter BROOK, Boris CHARMATZ.

C'est Virginie LABROCHE qui est présente et qui est responsable de la programmation spectacle vivant qui va vous les présenter. Ce sera à la fois la présentation pour les 10 ans et surtout ce que nous nous sommes engagés à faire plus régulièrement auprès de vous, la programmation spectacle vivant du premier semestre 2022.

**Mme LABROCHE.** – Bonjour à tous. Je vais d'abord vous parler de la programmation des grands noms. L'idée, c'était de faire une année assez exceptionnelle et, comme l'a dit Marie, nous avons trouvé avec beaucoup de partenaires du territoire qui ont aussi des programmations qui vont être fléchées « 10 ans » dans leur programmation.

Au Louvre-Lens, nous accueillerons – c'est assez exceptionnel – le festival du Hellfest qui est l'un des plus grands festivals de métal au monde. Nous avons élaboré un partenariat avec eux au moment de l'exposition *Soleils noirs* et ça n'a pas pu se faire à cause de la pandémie. Nous sommes heureux d'accueillir ce grand festival ici à la Scène.

Nous rentrerons le gradin et nous accueillerons près de 800 « métalleux ».

Nous aurons, comme le disait Marie, la famille SOUCHON. Nous avons travaillé autour de l'idée de la traversée et de la transmission, notamment sur la musique.

La transmission est très importante au Louvre-Lens.

Il y avait cette question sur la manière dont nous nous ouvrons vers les nouvelles générations. SOUCHON, c'était un peu l'incontournable, parce que vous avez vu la campagne de communication *J'ai 10 ans*.

J'espère que vous aurez tous la musique en tête après cette petite présentation !

En tout cas, ça ne sera pas uniquement Alain SOUCHON.

Ce sera Alain SOUCHON et ses deux fils Ours et Pierre SOUCHON.

Rosemary STANDLEY, nous l'avons citée tout à l'heure pour une Masterclass et une carte blanche, Masterclass avec deux groupes issus de ce territoire avec lesquels elle va travailler.

Nous sommes vraiment encore une fois sur cette idée de la transmission.

Par ailleurs, nous invitons Shakespeare pour démarrer le premier semestre dans les grands invités avec une mise en scène de Peter BROOK, notamment autour de *Tempest Project*, et également Stéphanie REVILLION, un jeune ensemble de la région, une jeune soprano qui a un projet autour de Shakespeare.

Enfin, un rendez-vous avec l'opéra de Lille autour de Shakespeare aussi.

Le Concert d'Astrée, un ensemble baroque de la région que vous connaissez, que nous n'avons pas accueilli depuis très longtemps, c'est vraiment une joie de les avoir avec nous pour ces 10 ans, dirigé par Emmanuelle HAÏM.

Boris CHARMATZ, nous en avons un peu parlé. C'est un grand chorégraphe. Enfin, avec Jeff MILLS, c'est un peu le grand écart avec la musique métal. C'est un DJ de musique techno électro qui a déjà officié au Louvre d'ailleurs il y a quelques années, et que nous accueillons pour la deuxième fois ici, un très grand DJ américain.

Ensuite, la programmation Arts vivants se construit en temps forts. Tout d'abord, nous aurons un temps fort autour du jeune public que nous allons proposer pendant les vacances de février.

C'est un nouveau temps fort. Nous avons jusqu'ici peu programmé pendant les vacances. Là, l'idée, c'est d'aborder une thématique chère à notre PSC qui est l'écologie et la question de la nature et de notre rapport à la nature. Nous aurons à la fois du cinéma et du spectacle vivant. Nous aurons notamment deux spectacles, *La république des abeilles* qui est un spectacle qui a été créé à Avignon il y a 2 ans maintenant dans le festival IN, et, *Enfants sauvages* par une compagnie de la région, la compagnie de La Traversée, qui est dirigée par Cédric ORAIN, que nous co accueillons avec Culture Commune. Ces deux spectacles sont en lien avec cette thématique de la nature.

C'est à voir en famille pendant les vacances.

En parallèle, nous nous sommes inscrits dans un nouveau projet qui est porté par la Communauté d'agglomération Lens-Liévin qui s'appelle *Les mioches au cinoche*.

Nous sommes en partenariat avec les autres cinémas du territoire pour proposer chaque mercredi des films à destination du jeune public.

Ici, au Louvre-Lens, dans cette salle, c'est tous les deuxièmes mercredis du mois que nous proposons un film pour des âges très différents. Quatre films seront projetés entre février et le mois de mai.

Première édition physique de *La beauté du geste* qui est le grand festival de danse que nous menons avec plusieurs partenaires du territoire.

Je dis « première édition », parce que cela fait déjà 3 ans que nous travaillons sur la première édition qui n'en finit pas de ne pas avoir lieu.

Cette année, j'espère que ce sera la bonne, avec cette fois un accueil de 080, une compagnie de cirque de Jonathan GUICHARD, un grand invité qui est Mehdi KERKOUCHE qui a été notamment invité à l'Opéra de Paris pendant le confinement pour faire un spectacle avec les danseurs de l'Opéra de Paris. Nous aurons une conférence et un parcours dansé dans la Galerie du Temps où les visiteurs peuvent concrètement danser autour des œuvres avec une visite menée à deux voix par un médiateur et un chorégraphe, Cyril VIALON.

Concernant l'exposition *Rome, la cité et l'empire*, nous avons travaillé autour de deux grandes thématiques, d'une part la figure de l'empereur et, d'autre part, l'héritage de l'Empire romain et de Rome particulièrement au travers des siècles. Nous aurons tout d'abord *Britannicus*, qui est une proposition des Tréteaux de France, mis en scène par Robin RENUCCI, que nous proposerons également aux scolaires, et une lecture *des Mémoires d'Hadrien* de Marguerite Yourcenar, que nous proposerons aussi aux scolaires et en soirée.

Le concert d'Astrée, je vous en ai déjà dit un mot. Nous ferons un programme un peu spécifique autour de cette exposition.

Enfin, nous proposerons du cinéma et des conférences. Là, nous aurons des films autour de la ville de Rome, plus particulièrement, avec deux films de Fellini et un film de Nanni Moretti, une conférence que nous avons appelée « Remise à niveau », car nous nous sommes rendus compte que nos visiteurs dans les groupes tests se perdaient un peu autour de l'Empire romain. L'idée, c'est de faire une petite conférence pour se remettre en marche avant d'aborder l'exposition.

Enfin, d'autres conférences et un colloque sont prévus aussi pour cette exposition.

**Mme DES CARS.** – Merci beaucoup.

Merci à Marie et à son équipe.

Je voulais saluer la qualité de cette programmation qui est absolument remarquable. Nous avons hâte d'être en 2022.

Je souhaitais dire un mot de l'ensemble des anniversaires qui vont se dérouler à l'automne 2022 et qui concernent la famille Louvre dans son grand complet avec les 10 ans du département des Arts de l'Islam, chère Yannick, les 5 ans du Louvre Abu Dhabi et les 10 ans du Louvre-Lens, ainsi que l'année de lancement de la préfiguration du neuvième département du Louvre.



J'entends que ces quatre événements soient célébrés au Louvre à Paris. Nous en reparlerons, mais je veux que ces quatre événements vivent. Le neuvième département, c'est assez évident. Le département des Arts de l'Islam aussi. Toutefois, j'entends que le Louvre Abu Dhabi et le Louvre-Lens soient présents absolument d'une manière ou d'une autre.

Il faut que nous voyions comment nous pouvons croiser les programmations et que, par ailleurs, en termes de communication, nous nous concertions pour relayer les événements des uns et des autres, mais peut-être aussi sur une campagne plus commune.

C'est quelque chose qu'il faudrait regarder. Je souhaiterais une présence tout simplement dans les espaces physiques du Louvre Paris. Je pense évidemment sous la pyramide qui est très vide d'informations.

À un moment, il faut que nous présentions le Louvre-Lens et le Louvre Abu Dhabi. Je souhaite absolument que nous revenions à cette présence permanente et qui s'imposera particulièrement dans cet automne 2022. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Y a-t-il des questions ou des remarques pour Marie et son équipe ?

**M. CLAVET.** – Je voulais simplement revenir rapidement sur *Les Louvre de Picasso*, car je tiens vraiment à saluer le travail qui a été fait.

Je crois que cette exposition est extraordinaire, et vous avez réussi le pari de démocratiser la culture et de la rendre accessible.

Je crois même – je dirai ça avec mes propres mots – que vous avez réussi à faire oublier ce paradoxe que sont les œuvres de Picasso. Pourquoi ? Parce que Picasso, tout le monde le connaît, mais peu de monde le comprend.

Grâce à ce travail où on peut rentrer dans la tête de l'artiste, où on peut comprendre ses inspirations, on comprend mieux l'œuvre et on comprend beaucoup mieux l'artiste.

Je trouve vraiment que c'était une idée de génie. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, même si nous avons été malheureusement victimes de la situation sanitaire, et nous le sommes toujours. Le taux de satisfaction est important aussi et nous avons même réussi à ramener, d'après ce que vous avez dit, 21 % d'ouvriers et d'employés. Même si ça reste en deçà de l'exposition *Soleils noirs*, nous restons quand même au-dessus de 8 points de la moyenne nationale.

C'est pour cela que je crois que c'est une piste importante sur laquelle on peut travailler pour les expositions suivantes, pour amener de nouveau ces classes-là au Louvre-Lens. C'est rendre accessible par la compréhension. Je pense que l'on adhère plus facilement à une exposition, on se sent plus concerné, quand on comprend plus facilement ce qu'on vient voir et ce qu'on regarde. Souvent, l'art peut être abstrait, peut être considéré

comme appartenant à une sphère d'élite, à des gens qui ont un regard avisé sur la culture, sur l'Art.

Je crois que justement, en travaillant sur cet angle-là, en rendant accessible par la compréhension, nous continuerons à faire du beau travail, comme cela a été fait avec *Les Louvre de Picasso*. Je vous souhaite évidemment tout le succès que vous méritez pour les expositions à venir. Je tenais vraiment à le dire.

**M. DECOSTER.** – Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, en priant de bien vouloir excuser le retard avec lequel Jean-Paul MULOT et moi-même vous rejoignons, nous arrivons d'Amiens où nous avons lancé ce matin et ce midi une série de concertations territoriales sur la Culture rassemblant les différentes collectivités de territoires et des acteurs culturels.

Dans quelques semaines, sans doute à la rentrée de janvier, ce sera ce territoire-ci qui sera concerné par cet exercice.

Dans le prolongement de ce qui vient d'être dit, je voulais rappeler que c'est effectivement une ambition des équipes du Louvre-Lens depuis 10 ans de pouvoir travailler sur la médiation et il y a beaucoup d'innovations en termes de médiation qui ont été initiées ici et qui irriguent bien au-delà du Louvre-Lens. Je sais que les conservateurs des musées de notre région puisent beaucoup d'idées dans ce qui est réalisé ici.

C'est un élément qui est au cœur du projet culturel du Louvre-Lens, qui l'a toujours été et, je vous rejoins, qui doit continuer à l'être.

Un mot aussi, Madame la Présidente, pour vous remercier sur l'association des Louvre dans les célébrations.

C'est un message que nous avons essayé de souligner : faire en sorte – pour nous tous ici, c'est une évidence – que cela paraisse aussi aux yeux des publics qui viennent à Abu Dhabi, à Lens ou à Paris, qu'il y a bien une famille de Louvre et que cela puisse se voir presque au premier coup d'œil. Sous la pyramide, cela semble une excellente position évidemment. Je vous en remercie, parce que la concomitance des calendriers d'anniversaire est une belle opportunité.

C'est, je crois, une très bonne idée de pouvoir s'en saisir.

**Mme DES CARS.** – Y a-t-il d'autres remarques ou questions sur cette programmation ?

### **III. Présentation de l'exposition « Hiéroglyphes »**

**Mme DES CARS.** – Nous allons, si vous le voulez bien, passer au point suivant qui est une présentation de l'exposition qui aura lieu dans un an et qui fait partie là aussi d'une année de célébrations extrêmement importante, puisqu'en 2022, nous célébrerons le bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion.

C'est donc une grande année Champollion qui va s'ouvrir. Le Louvre-Lens fera partie de la fête, avec ce projet qui est porté par Vincent RONDOT, directeur du département des Antiquités égyptiennes du Louvre, qui va vous présenter son projet en tant que commissaire. C'est un très bel événement. L'Égypte va être très à l'honneur aussi dans la programmation du Louvre au printemps, avec un autre projet porté par Vincent RONDOT qui va être un peu débordé toute l'année 2022. Nous sommes ravis de profiter de sa science et de sa connaissance merveilleuse de la civilisation égyptienne.

*(Un document PowerPoint est projeté.)*

**M. RONDOT.** – Merci beaucoup. Madame la Directrice, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration, je dois dire que c'est aujourd'hui que je prends la mesure du projet qui est engagé là, auquel nous travaillons depuis un moment, mais votre Assemblée pour écouter cette première présentation me fait tout à coup prendre une mesure supplémentaire.

Nous préparons cette exposition Champollion pour un bicentenaire, ce qui n'arrive pas souvent et ce qui impose quantité d'éléments.

Avec le bicentenaire d'une telle entreprise, nous avons immédiatement pensé, et quand je dis « nous », c'est l'équipe de commissariat que j'ai pu constituer (l'occasion pour moi de saluer Hélène BOUILLON qui est avec nous et qui fait partie du commissariat de l'exposition avec d'autres collègues du Louvre), qu'il y avait là une occasion d'illustrer ce qu'est une découverte géniale des sciences humaines.

C'est vrai que le mot « sciences » aujourd'hui est surtout attaché à d'autres domaines de la recherche. Pourtant, les sciences humaines ont toujours eu un rôle fondamental et continuent d'en avoir un, même si elles sont, peut-être, moins visibles aujourd'hui ou de façon différente. En tout cas, nous avons voulu illustrer à travers la découverte de Champollion une découverte géniale des sciences humaines.

Nous disposons d'une biographie toute récente par Alain FAURE qui nous donne une colonne vertébrale commode à cette exposition. Nous pouvons le préciser tout de suite, nous nous sommes largement inspirés du travail considérable de ce monsieur natif de Vif, la ville où les frères Champollion avaient une maison des champs, comme on le disait à l'époque, maison qui vient d'obtenir le label des Musées de France très récemment et où a été inauguré dans un partenariat avec le Louvre et le département des Antiquités égyptiennes, un nouveau Musée consacré aux frères Champollion.

La carrière de Champollion a été totale, inutile de dire considérable, car elle a été totale.

Il a tout fait. Il est né en 1790. Il est mort trop tôt en 1832. On dit d'épuisement.

Ce n'est pas sûr, mais la fatigue devait compter.

Ayant tout fait, nous avons un choix d'une certaine façon dans les œuvres qui vont être convoquées. Beaucoup sont attachées à son action, à commencer par ce colosse de Thoutmosis I, que nous empruntons au Musée de Turin Egizio, qui sera là dès l'entrée de l'exposition pour indiquer le but que s'est fixé Champollion. La citation en jaune que vous voyez « Là m'apparut toute la magnificence pharaonique, tout ce que les hommes ont imaginé et exécuté de plus grand » pourra servir de motto finalement à toute l'exposition, puisqu'un des projets de Champollion était de donner droit de cité une fois pour toutes à l'Art égyptien, ce qui était déjà dans les esprits, ce qui déjà s'inventait.

Toutefois, c'est lui qui peut-être a mis un sceau à tout cela.

Cette statue est gravée du sculpteur Rifaud qui agissait pour Drovetti et qui collectionnait les plus belles pièces dans cette époque qu'on appelle l'époque des consuls, qui a duré 15 ans et qui fait aujourd'hui beaucoup parler d'elle, et qui a été une période d'enrichissement absolu et d'entrée dans les musées européens de cet Art égyptien, qui auparavant n'était qu'à la marge.

Toujours pour inaugurer l'exposition – après nous serons plus larges dans la présentation du parcours –, juste après la statue, nous avons une mise en parallèle d'un paysage grenoblois.

Il est daté de 1808.

Champollion a 18 ans quand Grenoble est représentée sur cette vue. Gleyre est un des orientalistes qui a été beaucoup étudié par Côme FABRE, qui lui a consacré une exposition, un collègue du département des peintures.

C'est un orientaliste malheureux, mais qui nous donne ces montagnes égyptiennes. Pour faire le parallèle, comment dans la tête d'un enfant de l'Isère, ce désir absolu des montagnes de la vallée du Nil peut-il s'imposer ?

C'est ce qu'il faut pouvoir expliquer.

Nous l'expliquons beaucoup par son frère, Jacques-Joseph, qui a été plus que le mentor, l'autre membre du binôme qu'ils ont formé : « Je te dois tout. Mon cœur m'assure que nous ne ferons jamais deux personnes ». Voilà une phrase de Champollion.

Il y a cette symbiose dès le départ qui va donner la force et la possibilité à cet étrange personnage à la mentalité assez particulière – nous le savons par ses courriers – d’exprimer son génie.

Une autre personne à le faire est certainement son professeur de dessin, Louis-Joseph Jay.

Il faut lui rendre hommage dans cette exposition.

Il a été également le professeur de dessin de Stendhal 10 ans auparavant.

C’est quelque chose que nous pouvons remarquer et nous l’indiquerons à travers un portrait de Stendhal. Il y aura par Champollion des promenades dans Rome, puisque Rome a beaucoup compté dans la découverte des hiéroglyphes. Voilà un dessin fait par Champollion quand il a 12 ans. Il apprend l’art classique et l’utilisera, puisque les hiéroglyphes sont des dessins. Dans notre jargon, nous disons des Mickey, mais ce sont des dessins. Il a 16 ans quand il compose ce manuscrit où il prend ses premières notes.

Nous nous sommes demandés si ça ne serait pas quelque chose que nous pourrions faire dans l’exposition : associer à des documents de ce type l’âge de Champollion.

Jean-François Champollion à 16 ans, à 20 ans.

Cela permettrait d’instaurer un compte à rebours jusqu’à la découverte, qui pourrait être intéressant pour les visiteurs.

Un autre personnage indispensable, Joseph Fourier, un autre mentor à qui nous avons donné ce titre « géomètre, préfacier, protecteur ».

Il était un des membres de l’expédition d’Égypte.

C’est à lui qu’il a été demandé de rédiger la préface de *La description de l’Égypte*. Il y a toutes raisons de faire l’hypothèse que des discussions avec le tout jeune Champollion ont pu fournir des éléments à cette préface. Il y a des indices. Les spécialistes sont d’accord pour faire cette hypothèse qui permet de le penser. Le Sénat accepte de nous prêter l’entièreté du meuble et de la collection de *La description de l’Égypte* qui a été offerte par Louis-Philippe à la Chambre des pairs et qui se trouve aujourd’hui à la bibliothèque du Sénat. Nous en discutons avec Hélène BOUILLON.

Nous allons trouver une solution pour montrer la masse formidable que représentent ces ouvrages, et aussi, pour indiquer à quel point Champollion y est redevable.

Il ne cesse de critiquer *La description de l’Égypte*.

Il est très dur.

Il a une dent d'une extrême dureté, surtout qu'elle est le fait d'hellénistes. Il les titille en permanence. Il est en compétition avec la connaissance que nous avons de l'Égypte ancienne grâce à l'hellénisme, grâce aux Grecs. Voilà Fourier quand il est jeune savant de l'expédition d'Égypte. Il a 20 ans. Voilà le portrait de Fourier – ce n'est pas un chef d'œuvre, j'en conviens – quand il est Préfet et qu'il devient lui aussi l'un des mentors de Champollion.

Pour traiter une masse aussi formidable, il fallait une scansion. Très vite, l'idée est venue, et d'ailleurs j'ai l'honnêteté de préciser que c'est la scénographie de la maison des frères Champollion à Vif qui me l'a fournie, de scander l'exposition à travers les quatre plafonds des salles Charles X, qui prennent l'aventure « champollionesque » à la fin, mais qui permettent de la décrire depuis son départ.

Ces toiles permettent tout particulièrement de la décrire, parce qu'elles donnent les lignes force de ce qu'était avant Champollion l'Égypte pour un public moyen, un public de tous horizons, ce qu'était l'Égypte admise, l'Égypte comprise, l'Égypte acceptée dans l'Europe du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Ces quatre plafonds nous permettent de le comprendre assez clairement.

Il y a d'abord l'Égypte en héritage de la Grèce et de Rome. On parle tout le temps de la fascination pour l'Égypte ancienne.

Je suis de plus en plus convaincu que si cette fascination est toujours aussi puissante et n'a d'équivalent pratiquement pour aucune autre civilisation – je parle de fascination, je ne parle pas d'autre chose, ce ne sont pas des questions d'Égyptomanie –, c'est précisément parce que nous en héritons depuis les Grecs qui ont été les premiers fascinés et les Romains, qui ont hérité des Grecs. Nous ne cessons de nous transmettre cette fascination pour l'Égypte ancienne, ce qui fait qu'à la visite avec son grand-père, avec sa grand-mère, sa tante ou son oncle, avec ses parents, on réinsuffle cette passion qui se transmet de génération en génération.

Voilà un plafond qui permet de le comprendre, puisque l'Égypte se révèle à la Grèce.

Nous voyons bien évidemment Athènes avec sa chouette.

Ils sont nombreux les philosophes grecs qui ont voulu comprendre que l'Égypte avait fourni ses dieux à la Grèce et qu'il y avait dans la vallée du Nil les plus anciens et les meilleurs de tous les hommes, y compris dans les royaumes kouchites de Méroé.

Cette première scansion avec cet héritage grec et romain, nous pouvons l'illustrer immédiatement. Nous voyons ici les deux colosses de Memnon dans ce tableau de l'expédition d'Égypte qui est un des quatre tableaux des plafonds des salles Charles X.

Les voici de nouveau. Pourquoi ? Parce que précisément, l'un des deux colosses de Memnon chantait à l'apparition de sa mère à l'aurore.

Les cuisses de ce colosse sont couvertes de poèmes grecs qui font des éloges à cette Antiquité rêvée par le monde grec et le monde hellénistique qui a suivi à l'époque romaine.

C'est ce truchement du colosse de Memnon qui était une clé d'entrée vers l'Égypte ancienne. Ce n'est pas par hasard que Cogniet, qui connaissait évidemment ses classiques, a fait figurer ces deux colosses dans le tableau. C'est parce qu'ils sont le guide qui montre qu'il faut aller vers l'Égypte, que c'est la Grèce elle-même qui nous dit d'aller vers l'Égypte. Regardez, une des premières études pour ce même plafond. Regardez la taille prise par les colosses. Ils sont beaucoup plus grands et, finalement, dans la version finale, voilà leur taille. « L'Égypte en héritage poussa le plus égyptien des Romains », autant le dire tout de suite, c'est à Sébastien ALLARD que je dois la compréhension de ce fait.

Lors de l'exposition Poussin au Musée du Louvre, je lui ai posé la question : Qu'est-ce qui explique qu'on voit autant d'objets égyptiens fidèlement reproduits dans les tableaux de Poussin ? Il m'a répondu : « Parce qu'il est à Rome. Il a vécu à Rome et à Rome est l'Égypte antique. »

C'est à Rome qu'on allait la chercher. L'Égypte elle-même était complètement inabordable. C'est à Rome qu'on disposait de tous les objets dont on avait besoin pour comprendre encore une fois l'Égypte qu'on voulait bien accepter, cette Égypte fantasmée, il faut bien le dire.

Voilà une démonstration formidable avec l'un des deux lions du Capitole, au pied de la Cordonata Capitolina, et ce lion de Nectanebo, au Musée Grégorien égyptien, très anciennement dans les collections romaines, et que vous retrouvez par exemple ici et ici au pied de cet obélisque inventé par Hubert Robert.

Nous aurons toute une section consacrée à ces deux lions.

Ils sont partout. On les utilise *ad libitum* pour parler de l'Égypte ancienne.

Un autre héritage, c'est Isis.

Nous avons voulu un bouquet et la raison nous a fait redescendre un peu.

En tout cas, ces deux très belles statues, celle de Versailles ici à droite et celle du Louvre à gauche et, au milieu, ce dessin à nouveau d'Hubert Robert, qui nous présente l'Isis de Versailles telle qu'elle était exposée dans l'Orangerie dans le château, seront là pour illustrer la force énorme de la déesse Isis dans les mentalités. On peut évoquer la franc-maçonnerie. Toute la société européenne de l'époque connaît très bien Isis. Nous verrons toute la distance qu'il faut prendre par rapport à ces figures rêvées – je pense notamment à celle du Louvre – et fantasmées pour atteindre l'Isis des vraies Antiquités égyptiennes.

Pour évoquer l’Egypte en héritage, nous disposons de grandes collections comme celle d’Albani.

Nous avons au Louvre l’Horus que nous appelons l’Horus Albani créé à partir d’un colosse de Ramsès II, augmenté d’albâtre sculpté.

C’est une fabrication un peu à la façon du colosse de Memnon, restauré sous Antonin le Pieux, si ma mémoire est bonne. Le voilà tel qu’il était exposé dans nos salles en 1826, 4 ans après la découverte des hiéroglyphes. Il y aura plusieurs vues des salles du Musée à l’époque de Champollion pour qu’on comprenne quel était le rapport à l’Art égyptien.

Deuxième scansion, le plafond du Musée Charles X.

Avec « Les hiéroglyphes et la Croix », nous paraphrasons le titre d’un très beau livre *Des Hiéroglyphes à la Croix*, qui racontait l’aventure entre l’antique Egypte et l’Egypte chrétienne. Il faudrait plutôt dire « ou la présence biblique ». J’ajouterai dans la prochaine version de ce diaporama « et l’autorité de l’Eglise ». L’autorité de l’Eglise a compté énormément dans les découvertes de Champollion. Nous allons voir un peu comment.

Les gens ont l’Egypte présente à leur mémoire grâce à la Bible et notamment la traversée de la Mer rouge. Sur ce tableau qui date des environs de 1600, qui est au Musée de Langres, nous avons un aperçu des moyens qu’avaient les gens de se faire une idée de ce qu’était l’Egypte avec cette *Traversée de la Mer rouge*.

Le pharaon est là.

C’est un très grand tableau qui pourra marquer les esprits par sa présence.

Autres images répandues dans les chaumières, ce sont les images d’Epinal qui, là aussi, imposent à toute la population une vision bien précise de l’Egypte. Regardez en 1811, comment le Pharaon, ce Roi couronné de fantaisie, devient plus oriental dans cette version postérieure, en 1875. Regardez comme il se pharaonise avec ce Némès en 1875, qui sera porté ensuite par Yul Brynner. Nous progressons. En 1875, nous sommes après les découvertes de Champollion bien évidemment. L’Egypte, finalement, entre dans les mentalités.

Voilà comment nous pouvons illustrer avec le *Zodiaque de Dendérah* le poids de l’église et tout ce que ça a signifié pour Champollion.

Je commence par la citation que nous donnerons de lui : « Le Pape, qui parle très bien français, a bien voulu me dire trois fois que j’avais rendu un grand et beau service à la religion par mes découvertes ».

Avant que Champollion ne traduise et ne comprenne les hiéroglyphes, le Pape n’était pas aussi bien disposé. Il est vrai qu’il l’a été ensuite et qu’il a été un ardent défenseur de Champollion. Ça pourrait être intéressant à mettre en lumière. L’enjeu, c’était le *Zodiaque*



*de Dendérah*. C'est d'ailleurs pour cela qu'il se trouve dans les collections françaises et qu'on peut nous reprocher, à l'occasion, de l'avoir scié à son monument original. C'est bien parce qu'on avait compris instinctivement l'importance documentaire d'un tel objet. En tout cas, il a livré sa date qui s'accordait assez bien avec les dates des prophètes tels que l'Eglise les autorisait.

Ainsi, les relations avec le Pape, que nous allons pouvoir illustrer par ce beau buste de Léon XII, ont été excellentes.

Une des dernières acquisitions des objets d'Art a permis d'illustrer avec Louis XVIII un très gros enjeu aussi des découvertes de Champollion, surtout parce que celui-ci ne le courtisait pas assez.

Son frère devait lui rappeler constamment les devoirs qu'il devait à la couronne.

En tout cas, il a offert une petite boîte précieuse à Champollion pour sa découverte des hiéroglyphes, actuellement, semble-t-il, dans une collection américaine.

Les amis, les rivaux, ce n'est qu'un détail.

C'est une partie qui pourra être développée et qu'il sera intéressant de développer pour montrer le destin de différents savants. L'aspect conquérant, les Anglais nous le rappellent assez. Je voudrais préciser que ce dessin a été commandé par Thomas Young lui-même, mathématicien et compétiteur de Champollion, pour qu'il puisse offrir son portrait à François Arago. Il y a un lien direct entre les deux qui, si on l'explique bien aux visiteurs, pourra signifier beaucoup de choses.

Voici Silvestre de Sacy, qui s'est très longtemps opposé à Champollion pour finalement baisser son chapeau et reconnaître sa victoire.

Nous évoquerons Arago et les sciences exactes. Nous parlions de découvertes géniales et des sciences humaines, mais les sciences exactes ont été un très grand soutien à Champollion.

Nous passons au plafond de 1835. Nous sommes après l'ouverture du musée.

C'est le plus tardif de ces quatre plafonds. C'est une composition rétrospective, qui fait de l'expédition d'Egypte une allégorie, mais après tout, c'était nécessaire, avec notamment le personnage de cette Egyptienne qui est tout à fait extraordinaire et qui joue un rôle de premier plan dans le rapport qu'a eu l'Occident de cette époque-là, et qu'il continue à avoir d'une certaine façon, avec l'Egypte. Nous retrouvons les Colosses de Memnon pour mémoire, le mamelouk et le soldat des Armées de Bonaparte qui se sont affrontés, qui se tournent encore le dos, mais qui sont prêts à se réconcilier, et les premiers cercueils qui sortent des tombeaux avec déjà, il faut le noter, une précision dans la représentation qui n'existait pas quelques années auparavant.

**Mme DES CARS.** – Cher Vincent, je me permets de vous presser un tout petit peu. Malheureusement, l'ordre du jour est assez chargé et j'ai des obligations qui m'attendent à Paris en fin de journée.

**M. RONDOT.** – Je vous prie de m'excuser.

Je n'ai pas tenu compte du temps.

L'expédition d'Égypte avec la bataille des pyramides qui est aujourd'hui à La Villette illustrera très bien les choses au Louvre-Lens.

Deux personnes apparaissent fondamentales, Méhémet Ali et son fils, Ibrahim Pacha, avec l'Arc de triomphe derrière, très important à l'époque. L'architecte Huyot de l'Arc de triomphe avait copié à Abou Simbel des cartouches qui ont servi directement à Champollion.

En lien avec les collections du Musée Egizio, je passe sur les rapprochements que nous allons pouvoir faire puisqu'avant d'aller en Égypte, Champollion décrit toutes les collections italiennes. Voilà l'expédition franco-toscane en Égypte avec tous les personnages. Nous ne pourrions pas avoir le tableau, mais il faudra le reproduire, parce qu'il est trop méconnu.

Nous avons choisi de prendre un parti avec la chalcographie et les plaques de cuivre du Musée du Louvre.

Nous allons les exposer telles qu'elles sont actuellement protégées comme de véritables rideaux de scène par le vernis qui permet de les conserver. Nous devinons la gravure derrière.

Nous allons exposer à côté la gravure de l'expédition d'Égypte. Voilà Philae jusqu'où est allée l'expédition d'Égypte.

Champollion va au-delà et va jusqu'à la deuxième Cataracte, dont il fait ces colonnes d'Hercule.

Cet autel de Philae est gravé en latin, une inscription latine rarissime d'Égypte.

Sur ce tableau, Champollion est transfiguré à son retour d'Égypte.

Les vêtements qu'il porte sur ce pastel sont à Vif.

Le pastel est dans la famille. Nous en avons obtenu le prêt. Voilà les vêtements qui satisferont, je pense, ceux qui visiteront l'exposition.

Nous évoquerons l'œuvre de Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, à titre posthume, avec ces vases qui sont sortis directement des planches et qui finissent à

Sèvres dans cette étrange composition. Nous exposerons le bureau, qui est réputé avoir permis la découverte, la Pierre de Rosette à travers un moulage.

Je ne m'étends pas sur le sujet.

Je cite *La lettre à M. Dacier*. Voilà les relevés de Huyot qui viendront de la Bibliothèque nationale et qui ont été décisifs. Voilà ce qu'en fait Champollion dans son *Précis du système hiéroglyphique*.

Je souligne l'importance du copte : « Je travaille et me livre entièrement au copte. Je veux savoir l'égyptien comme mon français, parce que sur cette langue sera basé mon grand travail sur les papyrus égyptiens. » « Tes découvertes... », c'est son frère qui le félicite.

Notre dernière acquisition, c'est le papyrus Reverseaux.

Le dernier tableau que nous ne connaissons que par cette photographie noir et blanc, qui vient d'être photographié en couleur dans les réserves du Musée de Versailles, montre Charles X offrant son Musée. Regardez ici, Champollion qui fait un cours sur ses hiéroglyphes.

La boucle est bouclée. Nous avons aussi cette médaille datée du règne de Louis-Philippe qui sera illustrée avec la *Vénus de Milo* contemporaine des découvertes de Champollion.

Voilà encore une fois la muséographie de l'époque.

Nous citerons les directeurs du musée Dominique Vivant Denon et le Comte de Forbin, qui lui-même va « faire ses courses » en Egypte, si vous me permettez l'expression, et ramène notamment cette Sekhmet inscrite à son nom. Voici Salt et Drovetti, les deux grands collectionneurs, Champollion lui-même collectionneur et le Musée tel qu'il était après sa création.

Seront exposés le dernier portrait que nous connaissons de lui, sa femme et sa fille, son frère photographié par Nadar, et sa fille, Zoraïde, de nouveau.

Avec la photographie, on change d'ère. On va vers la modernité. Champollion avait beaucoup fait pour nous y emmener. Nous verrons également l'obélisque de la Concorde qui est en cours de restauration et les placards contenant *La description de l'Egypte* que Champollion annote de sa main pendant son voyage pour corriger déjà le travail de l'expédition.

L'exposition mettra en lumière également *Le sarcophage Ankhnesneferibre*, la statue de Champollion pour dire à ceux qui la critiquent ce que nous pensons d'elle, ainsi que Bartholdi qui aurait voulu faire l'Egypte éclairant le monde avant de faire la Statue de la Liberté de New York.

C'est la même statue et vous reconnaissez l'Égyptienne à sa cruche. J'en ai fini, je vous remercie.

*(Applaudissements.)*

**Mme DES CARS.** – Merci, Vincent. Pardon de vous avoir pressé.

Nous nous disions à l'instant avec Marie – et ce n'est pas pour ternir cette présentation – qu'il faudra aussi bien expliquer l'enjeu, je pense, de provenance à nouveau des objets et ce qu'ont été ces campagnes de recherches et de fouilles en Égypte.

Je pense que ce sont des questions évidemment terriblement d'actualité.

Il convient de rappeler le cheminement de la connaissance justement et, évidemment, l'extraordinaire accélération qu'elle connaît avec Champollion. Je pense qu'il y a un enjeu politique pour le Musée, pour le Louvre, et nous avons souvent l'occasion d'en parler au Louvre en ce moment.

Ça me paraît important de partager une philosophie sur la médiation qu'il faut avoir à l'égard de ces objets et de leur présence dans les collections nationales françaises, parce que ça ne manquera pas à mon avis d'être un objet de potentiel débat. Je ne sais pas ce que tu en penses, Marie.

**Mme LAVANDIER.** – Je suis d'accord.

**Mme DES CARS.** – Merci infiniment. Souhaitez-vous poser des questions à Vincent RONDOT par rapport à cette présentation ?

**Mme de FONT-REAULX.** – Au Louvre, nous aurons un grand colloque, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre, sur les déchiffrements, et nous mettrons en place aussi un certain nombre d'opérations de médiation et de signalétique, à la fois dans le département de Vincent RONDOT, mais aussi dans le département des Antiquités orientales. Ce sera un beau rayonnement qui sera accompagné d'un certain nombre de publications, notamment des publications pour la jeunesse.

**Mme LINTZ.** – J'avais une question sur le titre. Le titre est-il définitif ?

Il n'y a pas le nom de Champollion.

**Mme LAVANDIER.** – Ce n'est pas le titre définitif. Nous sommes encore en train d'en discuter.

**M. RONDOT.** – Nous réfléchissons activement.

Ce titre, c'est vraiment un titre de travail. Nous avons des tas de réflexions pour le moment. Ta question vient un tout petit peu trop tôt, mais nous serons très bientôt prêts à lui répondre en tout cas.

Ce sera un beau titre à n'en pas douter.

**Mme DES CARS.** – S'il n'y a pas d'autre question pour Vincent RONDOT, je vous propose de rentrer dans les points pour délibération de ce Conseil d'administration, avec à la suite dans l'ordre du jour, la présentation du budget primitif pour 2022 qui fait suite au débat d'orientation budgétaire que nous avons eu il y a un mois. Je vais donc céder la parole à Marie LAVANDIER à nouveau.

## **IV. Délibérations**

### **1. Budget primitif pour 2022**

**Mme LAVANDIER.** – Merci, Madame la Présidente. Nous avons tenu notre débat d'orientation budgétaire il y a un peu moins d'un mois et pris acte notamment de la difficulté pour les collectivités locales à faire des propositions à la question que nous posions d'élargissement éventuel de leurs contributions.

Nous n'allons pas rentrer ni Rémi ni moi à nouveau dans le détail des déterminants de cet exercice 2022.

Je crois que l'exercice était probant. Nous allons nous appuyer davantage sur les évolutions que nous vous proposons, qui nous permettent de vous livrer cette fois un exercice complété.

Nous vous proposons évidemment un budget à l'équilibre.

D'abord, je tiens à dire qu'il est à l'équilibre grâce à des participations qui ont été constantes, y compris pendant la crise sanitaire. Nous le faisons en préservant l'essentiel, c'est-à-dire à la fois notre capacité à mener notre programme d'action, en particulier la programmation que nous venons de vous présenter, mais aussi en maintenant une ambition forte pour le dixième anniversaire du Musée qui est à la fois un moment collectif à l'échelle du territoire et de la région, mais aussi un moment démonstratif dont le Louvre-Lens a toujours autant besoin, 10 ans après sa création.

Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler.

Finalement, je pense qu'il faut le prendre comme un compliment.

Ça reste un objet qui attire l'attention, qui étonne, qui provoque peut-être aussi et qui est sans cesse réinterrogé publiquement. Je crois que c'est aussi pour cela qu'il faut maintenir cette ambition-là.

Les deux principales évolutions par rapport à ce débat d'orientation budgétaire du mois de novembre, qui nous ont permis de trouver cet équilibre, c'est d'abord le fait que nous n'avons pas le choix de l'utilisation du levier tarifaire.

Elle est modérée.

Elle est limitée.

Elle est mesurée.

Nous l'avions esquissé il y a trois semaines.

En second lieu, l'inscription de subventions déjà discutées avec nos financeurs est déposée notamment pour le financement de la programmation des 10 ans.

Rémi reviendra sur la question de l'évolution des tarifs.

Néanmoins, cette ressource était indispensable aujourd'hui pour faire face à l'augmentation de nos charges de structure, au premier rang desquels cette mauvaise nouvelle 2022 qui est l'augmentation considérable du coût de l'énergie électrique, + 70 % pour 2022.

Sur les tarifs – nous y reviendrons dans une délibération dédiée –, c'est plus 1 € sur l'exposition temporaire pour le plein tarif et plus 1 € également pour le tarif réduit.

Le tarif de l'exposition temporaire n'avait pas été augmenté, je pense, depuis 2015.

En tout cas, c'était avant mon arrivée. Nous vous l'avions dit, nous nous sommes appuyés sur des études et notamment autour de l'exposition *Picasso* où 6 visiteurs sur 10 considéraient le prix pour l'exposition *Picasso* comme normal, voire comme peu élevé.

Nous avons aussi procédé à des comparaisons avec les musées régionaux.

Il faut se rappeler encore une fois que cette évolution tarifaire s'inscrit dans un modèle très original, avec d'une part la gratuité de la Galerie du Temps et, d'autre part, une politique de gratuité par type d'attributaire ou par événement, très importante sur l'exposition temporaire qu'aujourd'hui et demain plus de 50 % de leurs visiteurs peuvent voir gratuitement. L'anniversaire est financé à ce stade à hauteur de 494 000 € grâce aux ressources exceptionnelles de mécénat attendues, mais aussi à la mobilisation de l'Agglomération de Lens-Liévin, de la ville de Lens, de l'État, et je tiens évidemment à les remercier.

Il s'agit d'interventions tant sur la programmation elle-même que sur les actions de médiation que j'ai évoquées sur les quartiers politiques de la ville. Merci à tous.

De nouveaux rendez-vous sont prévus dans les semaines à venir, avec le Conseil départemental, avec le Conseil régional, avec l'Agglomération, qui pourront donner lieu à l'inscription de crédits supplémentaires, le cas échéant, au futur budget supplémentaire.

Enfin, s'il est trop tôt pour évidemment projeter le résultat définitif de 2021, j'aimerais vous dire que nous poursuivons l'effort. Honnêtement, nous mettons un coup de

frein sur l'exécution de la fin de cette année, là où c'est possible. Je crois pouvoir vous annoncer plusieurs bonnes nouvelles.

Encore une fois, sous toutes réserves de l'évolution de la situation pandémique, je souligne le quasi-doublement de nos ressources de privatisation par rapport au montant que nous avons projeté au mois de mai. Nous avons pratiquement fait en 7 mois l'équivalent de ce que nous faisons d'habitude en une année. J'en profite pour remercier les équipes.

C'est une charge de travail assez considérable, mais qui porte ses fruits. Nous avons aussi des ressources de billetterie qui sont à l'avenant des très bons résultats de fréquentation de l'exposition *Picasso*. Nous avons choisi une approche médiane pour ces fréquentations. Nous eûmes pu être optimistes. Par ailleurs, nous parvenons à réaliser des économies d'énergie avec notre prestataire Dalkia. Tout cela nous fait espérer un résultat positif pour 2021, à corrélér à l'exercice du BP 2022 que nous vous soumettons aujourd'hui.

Nous devrions réussir à maintenir notre fonds de roulement et être en capacité de réinjecter des crédits, notamment pour financer l'opération *Parc en fête* grâce au budget supplémentaire.

Rémi va indiquer quelques éléments complémentaires.

**M. MAILLARD.** – Très rapidement. Merci, Marie, de me passer la parole.

Nous observons des participations statutaires constantes, hypothèse sur laquelle est construit le budget primitif.

Nous avons compris évidemment la difficulté, dans le contexte actuel, de revoir le montant de ces participations financières.

Je pense que c'est une question qu'il nous faudra réaborder dans le cadre de l'évolution des statuts du Louvre-Lens et de la prochaine concertation avec les collectivités territoriales dans la perspective de 2023-2024.

Je cite la participation exceptionnelle de l'État versée pour la troisième année consécutive 2020-2021-2022, à hauteur de 300 000 €, et les subventions dont parlait Marie.

Des rendez-vous sont prévus avec le Département à la mi-décembre et avec la Région à nouveau, pas plus tard que demain pour compléter, le cas échéant, le niveau de ce subventionnement des 10 ans. Nous avons également prévu de revoir la Communauté d'Agglomération en janvier, notamment sur la question de *Parc en fête*, avec des ajustements qui pourront être apportés dans le cadre du budget supplémentaire.

Sur les ressources propres, Marie l'a indiqué, sur les ressources de billetterie, cela représente une hausse de 120 000 €.

J'aurai l'occasion de vous présenter la délibération qui permet cette évolution par rapport au montant qui avait été identifié dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire.

Il n'y a pas de changement par rapport au rapport d'orientation budgétaire sur les ressources de mécénat, de privatisation et de dons.

En complément de Marie LAVANDIER qui a indiqué de très bons résultats 2021 par rapport à ce que nous avons budgété sur la question des privatisations, je souligne que c'est aussi le cas pour les dons, puisque nous sommes quasiment au triple de ce qui avait été porté dans le cadre du budget supplémentaire sur les dons des particuliers, une générosité de nos visiteurs dans le contexte très particulier que nous avons vécu et que nous vivons en 2021.

Du côté des charges de fonctionnement, pas de changement globalement sur les charges de structure qui avaient été présentées dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire. Vous voyez que nous avons mis en avant les quelques très grandes lignes du budget, sur la masse salariale, sur la question de la sécurité, sur la question de la maintenance, sur la question des fluides évidemment, avec cette augmentation très importante sur l'eau et l'énergie, surtout sur l'énergie et l'électricité par rapport à 2021, et des lignes qui ont été revues vraiment à la marge pour permettre de garantir un équilibre budgétaire. Vous le voyez sur la question de l'accueil et de la vente.

C'est aussi le cas sur la médiation où nous avons un peu revu le chiffre, mais sans changement majeur.

La principale évolution, c'est que nous avons, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, ouvert à la totalité de la programmation des 10 ans.

À ce stade, la programmation est financée en partie à hauteur de 494 000 €, à la fois dans le cadre des subventions espérées, notamment avec l'État où nous avons déposé hier le dossier de demande de subventions à l'appui de la programmation des 10 ans, et évidemment par les ressources propres. Nous avons identifié une enveloppe de 300 000 € de ressources propres, qui est restée constante par rapport au débat d'orientation budgétaire.

C'est donc un budget qui s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 15 859 000 €, en recettes et en dépenses, sans grande déformation de la structure entre les deux grands équilibres, ressources propres *versus* participation financière des collectivités locales. Concernant la part des ressources propres, on passe de 15 à 17,5 %, + 1,5 % de ressources propres, ce qui est lié notamment à l'évolution tarifaire qu'évoquait Marie, lié aussi aux très bonnes anticipations pour ce qui concerne le mécénat, et sans grand changement non plus sur la répartition entre charges de structure et budget d'actions.

Le budget des charges de structure augmente du fait de l'augmentation de l'électricité.



Le budget d'actions augmente en raison de la programmation du dixième anniversaire.

C'est un budget d'actions qui passe de 21 % à 22,5 % du budget prévisionnel du Musée.

Pour ce qui concerne l'investissement, pas de changement non plus par rapport au débat d'orientation budgétaire.

Les besoins courants du Musée sont couverts à hauteur de 270 000 €, ce qui est l'écriture obligatoire d'amortissement des biens acquis par le Musée. Nous ne traitons pas pour l'instant la question de l'amortissement des biens qui doivent nous être transférés de la Région, suite à la délibération que la Région a prise au mois d'octobre. Nous devons encore rencontrer les services régionaux et travailler avec les services du comptable public pour affiner les modalités et les montants, avant de pouvoir faire cette inscription budgétaire.

L'élément nouveau, nous avons travaillé avec la Région sur la question du renouvellement des éclairages muséographiques.

Il est possible que cette opération menée en maîtrise d'ouvrage du Musée pour le compte de la Région propriétaire puisse être un peu décalée dans le temps.

Ce que je vous propose, c'est de conserver ces inscriptions dans le budget qui ne changent rien à l'équilibre, puisqu'elles étaient exactement compensées en recettes et en dépenses, dans l'attente des contacts que nous devons avoir avec les services régionaux à nouveau, et en gardant l'espoir que ce chantier d'éclairage muséographique puisse être au moins en partie financé sur l'exercice 2022. En tout cas, c'est une inscription en pointillés pour l'instant sur cette ligne-là qui, encore une fois, n'influe pas sur l'équilibre budgétaire, puisqu'elle se compense exactement en recettes et en dépenses, car c'est une opération pour le compte d'un tiers, opération pour le compte de la Région.

**Mme DES CARS.** – Merci beaucoup. Y a-t-il des questions pour Marie LAVANDIER ou Rémi MAILLARD sur la présentation de ce budget ?

**M. DECOSTER.** – Madame la Présidente, je voudrais les remercier pour la clarté des présentations, qui montre les recherches de solution qui ont été faites dans le mois qui nous sépare du rapport d'orientation budgétaire.

Le dialogue qui a pu avoir lieu entre les collectivités a été aussi intégré dans ce qui nous est présenté.

Je tiens à vous en remercier, comme j'avais eu l'occasion de remercier Marie LAVANDIER pour l'ensemble de ses équipes. Un certain nombre de rendez-vous sont devant nous, d'abord de manière conjoncturelle pour l'exercice 2022, mais c'est aussi la question plus globale des équilibres économiques qui nous amènera à poursuivre les choses,

collectivités, État, établissement, sur les années 2023, 2024 et suivantes, pour que nous puissions intégrer dans nos réflexions ce qui est apparu, et qui est un modèle qui évolue naturellement lorsque l'on a 10 ans d'existence.

**Mme DES CARS.** – Merci. Y a-t-il d'autres questions ou remarques sur ce budget ? Si ça n'est pas le cas, je vous propose de procéder aux votes. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

*Le budget primitif 2022 est approuvé à l'unanimité.*

## **2. Évolution de la grille tarifaire**

**Mme DES CARS.** – Nous passons au point suivant qui concerne l'évolution de la grille tarifaire et qui va être présenté par Rémi Maillard.

**M. MAILLARD.** – Merci, Madame la Présidente.

Marie LAVANDIER avait indiqué au cours du CA du mois de novembre qu'elle était attachée à vous proposer des évolutions tarifaires qui soient très finement – ce sont ses propos – documentées et argumentées.

Je vais essayer d'apporter ces arguments à l'appui de la délibération qui vous est proposée. L'objectif est clair.

C'est de trouver un équilibre réel du budget primitif pour 2022, de tenir compte de l'augmentation des dépenses à la fois de structure avec cette question du coût de l'énergie qui nous préoccupe, et d'actions, de trouver une partie de l'autofinancement sur la programmation des 10 ans du Musée.

Deux enjeux apparaissent : un enjeu que nous avons eu l'occasion d'aborder à l'occasion de la présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes, de maintenir et de développer la part des ressources propres dans le panier de ressources du Musée, mais aussi – et cela figure comme un des objectifs du projet scientifique et culturel de 2019 –, de préserver et de développer l'accessibilité pour tous les publics. Évidemment, la politique tarifaire doit tenir compte de cet enjeu fort qui est l'ADN du Musée du Louvre-Lens.

Cela implique une méthode de travail à la fois sur le modèle économique du Musée, sur la répartition dans le chiffre d'affaires des différentes tarifications dans le panier de ressources tarifaires du Musée qui a été analysé, qui l'est aussi dans la perspective d'autres évolutions tarifaires que nous aurons l'occasion de présenter dans le cadre du budget supplémentaire au printemps, beaucoup plus limitées dans leur impact, à la fois en termes de pourcentage d'évolution, en termes de parts dans le panier de ressources, et parce qu'elles n'auront pas lieu en année pleine sur des activités qui sont soumises à jauge, où nous réfléchissons aussi sur la question des taux de remplissage de nos groupes.

Concernant la question de la réception des publics, Marie a évoqué le test grandeur nature de l'exposition *Picasso* et la tarification à 12 € qui nous permet de mesurer la question du consentement à payer des publics du Louvre-Lens et un *benchmark* des prix pratiqués par d'autres musées ayant une politique d'exposition temporaire forte dans la Région et au-delà.

Sur cet élément de *benchmark*, je ne suis pas sûr que ce soit très lisible à l'écran, mais je vais essayer de le décrire.

Le Louvre-Lens propose aujourd'hui une tarification à 10 €.

C'est 10 € au Palais des Beaux-Arts de Lille. Pour l'exposition *Expérience Goya* en ce moment, c'est 11 € le billet combiné. Marie le disait, c'est aussi la spécificité du Louvre-Lens que d'avoir l'équivalent des collections permanentes gratuites pour tous. D'autres musées ont cette pratique de billet combiné ou de tarification spécifique avec les collections permanentes qui sont payantes, et avec un tarif combiné pour les expositions temporaires.

Au Palais des Beaux-Arts, ce billet combiné, c'est 11 €.

À la Piscine, c'est 12 € en ce moment, période d'exposition temporaire. C'est 9 € en dehors de ces périodes d'exposition temporaire. C'est 11 € au LaM et 12 € à Pompidou-Metz. C'est variable en fonction pour le LaM du type d'exposition qui est présenté. Pour Pompidou-Metz, c'est en fonction du nombre d'espaces d'exposition qui sont ouverts. Le tarif plein, c'est 9 € à Confluences. C'est 12 € au Musée des Beaux-Arts de Lyon qui n'est pas présenté sur le graphique. Vous voyez à l'écran aussi des tarifs des musées parisiens, 13 € pour le Petit palais qui est dans la même situation que nous, avec des collections permanentes gratuites, mais des expositions temporaires payantes.

Les tarifs sont évidemment plus élevés au Louvre et à Orsay, mais moins élevés que dans d'autres musées de notre benchmark, musées de l'Eurorégion ou de l'Europe proche, avec des tarifs à 17 € aux Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles et 20 € en ce moment pour l'exposition *Hockney* aux Beaux-Arts à Bruxelles. C'est 20 £ avec là aussi des collections permanentes gratuites et des expositions temporaires payantes dans les musées britanniques de notre échantillon. 20 £, c'est l'équivalent de 23 € de tarif.

Nous nous sommes appuyés sur une enquête du CREDOC qui a interrogé les Français en 2020 sur leurs pratiques culturelles dans l'année écoulée, en 2019.

11 €, c'est le prix médian de la visite dans un lieu de culture ou de patrimoine qui est cité par les personnes qui ont été sondées.

Je dis un petit mot sur la question des tarifs réduits.

Cela ne figure pas à l'écran, mais nous sommes plutôt aujourd'hui dans la fourchette basse : 5 € tarif réduit actuel au Louvre-Lens.

C'est 9 € au Palais des Beaux-Arts de Lille et à la Piscine de Roubaix. C'est entre 7 et 8 € selon les expositions au LaM de Villeneuve d'Ascq, 7,50 € au Mucem, 7 € au Musée des Beaux-Arts de Lyon.

Sur la question du consentement à payer des visiteurs et de l'évaluation que les visiteurs font du prix des expositions, nous avons eu l'occasion, dans le cadre de l'exposition *Les Louvre de Pablo Picasso* pour laquelle le Conseil d'administration en 2019 avait décidé d'un tarif exceptionnel à 12 €, de pouvoir tester la réception par le public de ce tarif à 12 €.

Premier constat, Marie l'a évoqué tout à l'heure, la fréquentation du public n'en a pas pâti.

Deuxième constat, nous avons pu mener auprès des visiteurs une enquête barométrique, ce que nous faisons régulièrement auprès de nos visiteurs, avec des questions spécifiques sur la réception du tarif à 12 €, et avec une majorité de visiteurs qui s'expriment sur le fait que c'est le juste prix ou que ce n'est pas cher du tout. Le cumul des deux réponses se situe à hauteur de 58 ou 59 %. Évidemment, une partie du public estime que le tarif est plutôt cher ou plutôt très cher. Le tarif médian qui est proposé par les visiteurs pour les futures expositions *Rome* et *Champollion Hiéroglyphes* est de 10 €.

Sur la base de l'ensemble de ces informations, ce que nous vous proposons, c'est une évolution qui reste tout à fait limitée des tarifs, plus 1 € pour le tarif plein et pour le tarif réduit, soit 11 € et 6 € au lieu de 10 € et 5 €, suffisante au regard de nos objectifs de recettes et qui devrait être de faible impact sur le comportement des visiteurs.

Élément également nouveau, nous proposons de faire bénéficier les enseignants du tarif réduit plutôt que la gratuité actuelle. Nous avons fait un travail de recherche sur les circulaires de l'Éducation nationale qui encadrent le Pass Education et qui parlent de gratuité dans les collections permanentes des musées, avec la spécificité du Louvre-Lens où les collections permanentes sont gratuites pour tous.

Cette évolution s'accompagnera d'un renforcement de nos visites d'initiation gratuites pour les enseignants qui préparent des visites dans le cadre scolaire. Les tarifs d'adhésion, de groupe qui sont calculés sur la base du tarif plein d'exposition évoluent à due proportion.

Enfin, dernière évolution proposée, le 15 septembre, vous aviez à titre exceptionnel voté un tarif de 20 € pour les concerts des Sœurs LABEQUE et le récital de Vanessa WAGNER, dans le cadre de *Muse & Piano*. Nous avons, ponctuellement, des grands concerts de la Scène et nous vous proposons de pérenniser une tarification pour ces concerts exceptionnels à hauteur de 20 €, tarif réduit à 14 € et à 5 €. J'en ai terminé.

**Mme DES CARS.** – Merci beaucoup. Y a-t-il des remarques ou des questions sur ces propositions d'évolution tarifaire ?

**M. MULTON.** – Merci, Madame la Présidente. Un bon Conseil d'administration, c'est un Conseil d'administration qui bénéficie de documents étoffés.

C'est le cas ici avec l'étude de comparaison. Je comprends l'analyse par rapport au Pass Education. Un point d'attention toutefois sur les expositions permanentes avec la perspective de l'exposition sur Rome et sur l'Égypte par rapport aux enseignants.

Ça s'explique tout à fait et c'est encadré dans les textes entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, mais il faudrait veiller à ce qu'il y ait une bonne information de la rectrice, des services du rectorat, des DASEN, en ce sens qu'aujourd'hui les parcours d'éducation artistique sont prévus dans le cadre des visites d'initiation, des visites de préparation.

C'est un élément qui est structurant. Nous avons de très nombreux CléA pour lesquels le Louvre-Lens est particulièrement engagé sur ce territoire du bassin minier.

C'est l'un des enjeux, au moins en accompagnement et en explication par rapport au ministère de l'Éducation nationale.

Sur l'ensemble, nous savons que les politiques tarifaires ne sont pas l'Alpha et l'Oméga de la politique de démocratisation culturelle.

C'est un outil parmi d'autres. Vous l'avez pleinement démontré en le voyant à l'échelle nationale, voire européenne sur cet enjeu-là, l'élément clé étant le choix de la gratuité pour la Galerie du Temps.

Je voulais juste attirer l'attention au nom de ma collègue rectrice, parce qu'elle y est attentive et que nous aurons un comité de pilotage régional de l'éducation artistique et culturelle.

Je sais la part qu'a joué le Louvre-Lens, ce qui a été rappelé tout à l'heure, dans les politiques d'innovation en matière d'éducation et de médiation, notamment avec les collègues, les structures scolaires du territoire. Je me permettais d'attirer l'attention sur ce point.

**Mme LAVANDIER.** – C'est bien sûr fait. La rectrice est informée personnellement et nous avons travaillé avec ses équipes sur les dispositifs qui permettront de compenser. Ces visites de préparation dont nous parlions sont des visites évidemment groupées avec les enseignants, qui vont être augmentées en nombre.

**Mme DES CARS.** – Y a-t-il d'autres remarques ou d'autres questions sur ces sujets tarifaires ?

Si ce n'est pas le cas, je vous propose de procéder aux votes. Y a-t-il des votes contre ? Y a-t-il des abstentions ?

*Les évolutions de la grille tarifaire sont adoptées à l'unanimité.*

### **3. Ouverture d'une autorisation d'engagement pour l'exposition « Hiéroglyphes »**

**Mme DES CARS.** – Nous passons au point suivant qui concerne l'ouverture d'une autorisation d'engagement pour l'exposition *Hiéroglyphes Champollion*, titre non définitif !

**M. MAILLARD.** – Nous reprenons la même pratique que celle qui avait été inaugurée pour l'exposition *Picasso*, exposition à la charnière de 2022 et de 2023, d'ouverture d'une autorisation d'engagement de 880 000 €, qui nous permet d'engager la totalité des marchés, mais avec une répartition des crédits entre les deux exercices budgétaires 2022 et 2023.

**Mme DES CARS.** – Des questions pour Rémi MAILLARD sur ces points ? (*Non*)  
Nous procédons au vote. Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?

*Le point concernant l'ouverture d'une autorisation d'engagement pour l'exposition « Hiéroglyphes » est adopté.*

### **4. Lignes directrices de gestion des ressources humaines**

**M. MAILLARD.** – C'est un dispositif prévu par la loi du 6 août 2019 sur la transformation de la fonction publique qui a deux objectifs : définir la politique de Ressources Humaines de chaque collectivité et établissement public et définir les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. Cela fait suite à l'évolution des compétences des CAP qui ne sont plus saisies pour avis sur les avancements de grade et les promotions internes.

Sur le premier point, la délibération nous propose de codifier les grandes orientations de la politique RH du Musée :

- Maîtriser la masse salariale, nous en avons parlé au moment du rapport de la Chambre Régionale des Comptes,
- Accompagner les agents dans le développement de leurs compétences et de leur progression de carrière. Nous avons évoqué le plan de formation au mois de mai dernier,
- Accompagner les managers, Marie en a parlé dans le cadre des conclusions du séminaire de direction en avançant sur une charte du management,
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du Musée, Marie en a également parlé,
- Améliorer la qualité de vie au travail et la maîtrise des risques,
- Développer une politique de Ressources Humaines inclusive, notamment en matière de handicap.

Voilà les grandes orientations de la politique RH du Musée.

Sur le deuxième point, les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours, la délibération liste les critères qui vont permettre à l'Autorité territoriale de définir la liste des agents devant bénéficier d'avancements de grade.

La délibération est une formalité obligatoire qui doit nous permettre, avant le 31 décembre, d'établir les tableaux d'avancement pour cette année et d'assurer la nomination des agents concernés.

**Mme DES CARS.** – Merci beaucoup. Y a-t-il des questions sur ce point ou des remarques ? Si ce n'est pas le cas, nous procédons aux votes. Y a-t-il des votes contre ? Y a-t-il des abstentions ?

*Les lignes directrices de gestion sont adoptées à l'unanimité.*

#### **5. Liste des emplois susceptibles d'être occupés par des agents contractuels**

**Mme DES CARS.** – Nous passons au point suivant qui concerne la liste des emplois susceptibles d'être occupés par des agents contractuels.

**M. MAILLARD.** – Le Louvre-Lens est un établissement public à caractère administratif qui doit recruter des fonctionnaires sur des postes vacants sur l'ensemble des postes présents au sein de l'établissement.

En l'absence de fonctionnaire ou en l'absence de fonctionnaire présentant les compétences attendues sur les postes qui sont ouverts, nous avons évidemment la possibilité de procéder au recrutement de contractuels, ce qui paraît parfaitement logique et conforme au droit.

Toutefois, il faut que l'organe délibérant de l'établissement ait expressément prévu la possibilité de recruter des contractuels, ce que nous vous proposons de faire pour l'ensemble des postes qui ont vocation à être republiés pendant l'année civile 2022.

**Mme DES CARS.** – Y a-t-il des questions sur ce point ? (*Non*)

Je vous propose de passer aux votes. Y a-t-il des votes contre ? Y a-t-il des abstentions ? Merci beaucoup.

*Le point concernant la liste des emplois susceptibles d'être occupés par des agents contractuels est adopté à l'unanimité.*

#### **6. Régime indemnitaire de la filière technique**

**Mme DES CARS.** – Le point suivant concerne le régime indemnitaire de la filière technique.

**M. MAILLARD.** – La délibération fait suite à l'évolution des modalités de versement du régime indemnitaire de la Fonction publique de l'État avec l'instauration du

RIFSEEP, du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Dans la Fonction publique territoriale, la fixation du régime indemnitaire est une compétence de l'organe délibérant, dans la limite du principe de parité avec l'État. Le plus simple et la pratique de beaucoup de collectivités, c'est de transposer le RIFSEEP dans ses différentes dispositions, ce qui a été fait par une délibération de 2018 pour la quasi-totalité des cadres d'emploi présents au sein du Musée, ce qui n'avait pas encore été fait pour les ingénieurs et les techniciens. La délibération qui vous est proposée vise à compléter celle de 2018 et à faire basculer les techniciens et les ingénieurs du Musée dans le RIFSEEP, étant entendu que sauf évolution des fonctions exercées par les différents agents, cette évolution se fait à périmètre inchangé et à montant inchangé pour les agents.

**Mme DES CARS.** – Merci. Une remarque de l'Administrateur Général du Louvre.

**M. PHAM.** – C'était juste pour indiquer que ce point comme celui des lignes directrices de gestion ont été présentés en comité technique devant les élus représentant les salariés et ont fait l'objet d'une position favorable.

**Mme DES CARS.** – Merci pour cette précision. Y a-t-il d'autres questions ou remarques ? Nous procédons aux votes. Y a-t-il des votes contre ? Y a-t-il des abstentions ? Merci beaucoup.

*Le point sur le régime indemnitaire de la filière technique est adopté à l'unanimité.*

## **7. Forfait mobilités durables**

**M. MAILLARD.** – Cette délibération a également fait l'objet d'un avis favorable du Comité technique du 9 novembre. Le forfait mobilités durables a été instauré par un décret du 9 décembre 2020.

C'est un peu le préambule d'une réflexion plus générale sur les déplacements des agents. Marie LAVANDIER l'évoquait également tout à l'heure.

C'est la volonté d'aller vers un plan de déplacement d'entreprise ou d'établissement et de travailler sur les mobilités plus durables au sein des équipes du Musée. Le forfait mobilités durables permet de verser un montant annuel de 200 € non cumulable avec le remboursement des frais de transport collectif, pour les agents qui pratiquent le vélo ou le covoiturage pour leur trajet entre leur domicile et leur travail. Le projet scientifique et culturel de 2019 avait prévu que le Louvre-Lens saurait initier et soutenir les initiatives des agents du Musée se rendant au Musée sans utiliser la voiture ou en optant pour le covoiturage.

Il est proposé dans cette délibération d'instaurer ce forfait, d'un impact budgétaire modeste, puisque nous avons identifié un montant de l'ordre de 3 000 € pour une quinzaine



d'agents qui pourraient être bénéficiaires, avec un versement en début d'année 2023 sur la base de déclarations d'agents sur leurs pratiques de déplacement tout au long de l'année 2022.

**Mme DES CARS.** – Merci beaucoup. Y a-t-il des questions ou des remarques sur ce point ? Nous procédons aux votes. Y a-t-il des votes contre ? Y a-t-il des abstentions ? Merci beaucoup.

*Le forfait mobilités durables est adopté à l'unanimité.*

#### **8. Convention avec le Centre de Gestion pour la mise à disposition de personnel pour les réalisations des missions d'ACFI (agent chargé de la fonction d'inspection)**

**M. MAILLARD.** – Comme vous le savez, nous devons instaurer une mission d'inspection sur les questions de risques professionnels et de conditions de travail auprès de chaque employeur public.

À l'échelle de l'établissement du Louvre-Lens, nous n'avons pas d'agent en interne qui peut être chargé de cette mission. Le Centre de Gestion du Pas-de-Calais a développé un service mutualisé qui permet de mettre à disposition ses compétences auprès d'une pluralité d'employeurs publics. Le Louvre-Lens était déjà adhérent et il s'agit de renouveler la convention qui nous lie avec le Centre de Gestion pour la mise à disposition de cet ACFI.

**Mme DES CARS.** – Merci, Rémi. Y a-t-il des questions ? Nous procédons aux votes. Y a-t-il des votes contre ? Y a-t-il des abstentions ? Merci beaucoup.

*Le point concernant la convention avec le Centre de Gestion est adopté à l'unanimité.*

#### **V. Etat des conventions/marchés conclus depuis le dernier Conseil d'administration**

**Mme LAVANDIER.** – Vous avez comme d'habitude sur table la liste de ces conventions. Si certaines soulèvent des questions, nous sommes à votre disposition.

**Mme DES CARS.** – C'est un point uniquement pour information, je le rappelle.

#### **VI. Questions diverses**

**Mme DES CARS.** – Nous passons donc au dernier point qui concerne les questions diverses. Y a-t-il des points que vous souhaiteriez aborder en cette fin de Conseil d'administration ? (*Non*)

Je vous rappelle que le prochain Conseil d'administration devrait se tenir le 5 avril, le jour de l'exposition *Rome*.

Ce sera une journée importante pour le Louvre-Lens. Il me reste à vous remercier pour votre présence et à vous souhaiter, malgré les difficultés sanitaires, de très belles fêtes de fin d'année. Merci infiniment.

*La séance est levée à 16 heures 05.*